



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30/03/2026

Référence

2026-18

L' an 2026 et le 30 Mars à 20 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Mairie - Salle de Conseil sous la présidence de CEDILLE Nicolas, Maire

Objet de la délibération

ÉLECTION DES MEMBRES DE L'ACTION SOCIAL (CCAS)

Présents : M. CEDILLE Nicolas, Maire, M. ALIX-TABELING GREGOIRE, M. BAURIN Nicolas, Mme DAGORNE Jessica, Mme DE SAN LORENZO Catherine, M. DORE Patrick, Mme HEUZE Maryline, Mme JURATOVAC Maria, M. KOWALSKI Dimitri, M. LEBAS Géraud Mme LEMONY Maëlle, Mme MEJANE Anaëlle, Mme NOWAK Adrienne, Mme RODRIGUEZ Pauline, M. WELSCH Mathieu
A été nommé(e) secrétaire : M. KOWALSKI Dimitri

Objet de la délibération : **ÉLECTION DES MEMBRES DE L'ACTION SOCIAL (CCAS)**

Nombre de membres

Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	12

Le Maire expose au Conseil Municipal, qu'en application de l'article L.123-6 et R.123-7 du code de l'action sociale et des familles, le nombre des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS) est fixé par le Conseil Municipal.

Considérant que, outre le Maire qui est président de droit, il y a lieu d'élire, pour toute la durée du mandat, pour moitié des conseillers municipaux, et pour moitié des membres nommés par le Maire parmi les personnes participant à des actions de prévention ou d'animation.

Date de la convocation

24/03/2026

Le Maire propose de fixer à 8 le nombre de membres du Conseil d'administration :

4 membres élus :

- Monsieur Nicolas CEDILLE
- Madame Maryline HEUZÉ
- Madame Maria JURATOVAC
- Monsieur Patrick DORÉ

L'opposition ne présente pas de candidat

Date d'affichage

24/06/2026

Vote

à la majorité

Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 3

4 membres nommés :

- Monsieur Stéphane DECOQ
- Madame Valérie DESARTHE
- Madame Fabienne PETERNEL
- Madame Karen DORÉ

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité (12 personnes pour et 3 abstentions : Mesdames DAGORNE J. / MEJANE Anaëlle et Monsieur LEBAS Géraud)

DECIDE de fixer à 8 le nombre des membres du Conseil d'administration

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
Préfecture de Melun
Le : 01/04/2026

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le 02/04/2026



ID : 077-217701887-20260330-202618-DE

Et

PROCLAME membres du conseil d'administration

Publication ou
notification du :
02/04/2026

4 membres élus :

- Monsieur Nicolas CEDILLE
- Madame Maryline HEUZÉ
- Madame Maria JURATOVAC
- Monsieur Patrick DORÉ

L'opposition ne présente pas de candidat

4 membres extérieurs :

- Monsieur Stéphane DECOQ
- Madame Valérie DESARTHE
- Madame Fabienne PETERNEL
- Madame Karen DORÉ

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 01/04/2026

Le Maire
Nicolas CEDILLE

